



## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

RB

### Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

#### Procès-verbal de la réunion du 16 mai 2011

##### ORDRE DU JOUR :

1. 6218 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration et la loi modifiée du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection  
- Rapporteuse : Madame Lydie Err  
Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Echange de vues sur la situation internationale
3. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 23 mars (9.00 heures), 24 mars, 3 mai et 4 mai 2011 (14.00 heures)
4. Dossiers européens  
  
- liste des documents transmis par les institutions européennes entre le 7 et le 13 mai 2011  
  
- documents entrant dans la compétence de la commission:  
  
COM (2011) 200 - COMMUNICATION CONJOINTE AU CONSEIL EUROPÉEN, AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée (rapporteuse : Mme Mergen)  
  
COM (2011) 218 - COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Renforcer la responsabilité de l'UE en matière de financement du développement en vue de l'évaluation par les pairs de l'aide publique au développement (rapporteur : M. Angel)
5. Organisation de la visite du Centre de Rétention
6. Divers

\*

Présents : M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Eugène Berger (remplaçant M. Xavier Bettel), M. Fernand Boden, M. Félix Braz, M. Félix Eischen, Mme Lydie Err, M. Ben Fayot, M. Norbert Hauptert, M. Fernand Kartheiser, Mme Martine Mergen, Mme Lydia Mutsch, M. Marcel Oberweis, Mme Lydie Polfer

M. Sylvain Wagner, MAE, Directeur de l'Immigration  
Mme Viviane Ecker, MAE, Direction de l'Immigration

Mme Rita Brors, Service des Relations internationales

Excusé : M. Xavier Bettel

\*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission

\*

- 1. 6218 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration et la loi modifiée du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection - Rapporteuse : Madame Lydie Err**  
**Présentation et adoption d'un projet de rapport**

La Rapporteuse présente brièvement le projet de rapport. Elle évoque la question soulevée par des ONG de savoir comment l'accompagnement des demandeurs d'asile déboutés peut être observé lors du transport entre le centre de rétention et l'aéroport juste avant le vol de retour. Les membres de la commission discutent sur l'opportunité de faire filmer le transport par une caméra installée dans la camionnette. Après l'échange de vues pour et contre, la rapporteure accepte de rayer la phrase suivante à la page 17 : « *Dès lors, une motion en ce sens pourrait être proposée au Gouvernement.* ».

Le projet de rapport ainsi modifié est adopté avec trois abstentions.

\* \* \*

La commission décide de mettre la Communication de la Commission européenne sur la migration (document COM (2011) 248) à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la commission.

- 2. Echange de vues sur la situation internationale**

Ce point de l'ordre du jour ne suscite aucune remarque.

- 3. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 23 mars (9.00 heures), 24 mars, 3 mai et 4 mai 2011 (14.00 heures)**

Les projets de procès-verbal sont adoptés.

#### 4. **Dossiers européens**

##### **-liste des documents transmis par les institutions européennes entre le 7 et le 13 mai 2011**

Les membres de la commission discutent sur une lettre de l'association « Greenpeace » qui critique le fait que les dossiers concernant la pêche soient classés comme étant sans importance majeure pour le Luxembourg alors qu'il s'agit de prendre position sur la politique européenne de la pêche. Il est retenu de classer les documents ayant trait à la réforme de la politique européenne de la pêche comme document « B » (méritant un examen détaillé), tandis que les documents plus techniques concernant la pêche sont classés comme document « A » (sans intérêt particulier pour le Luxembourg).

Un membre de la commission critique le fait que le programme « Daphné » (faisant objet du document COM (2011) 254 transmis à la Commission de la Famille, de la Jeunesse et de l'Égalité des chances) instaure différentes catégories de victimes de la violence.

La liste des documents est adoptée sans modification.

##### **- documents entrant dans la compétence de la commission:**

**COM (2011) 200 - COMMUNICATION CONJOINTE AU CONSEIL EUROPÉEN, AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée (rapporteuse : Mme Mergen)**

La Rapporteuse présente le contenu du document sous rubrique qui se situe dans le contexte du Processus de Barcelone et est inspiré par les événements récents dans les pays du sud de la Méditerranée. La Communication cherche à donner un nouvel élan au partenariat en mettant l'accent sur le respect des droits de l'homme et l'équité sociale. La nouvelle stratégie différencie les pays du sud de la Méditerranée, en soutenant la création d'institutions démocratiques et misant sur un partenariat avec la société civile. Un but est d'arriver à un développement durable des économies des pays du sud de la Méditerranée, en soutenant les PME et en améliorant la formation professionnelle. La Communication présente une série de mesures concernant les différents secteurs. La Commission européenne a contribué à hauteur de 30 millions d'euros à l'aide humanitaire pour les victimes des événements en Libye et en Tunisie. Les fonds pour le contrôle des frontières extérieures et l'aide aux réfugiés ont été majorés de 25 millions d'euros.

Le Président de la commission fait savoir que les discussions qui se sont tenues lors de la récente Conférence des Présidents des Commissions des Affaires étrangères à Budapest ont mis à jour un différend entre les Etats membres qui mettent l'accent de la politique de voisinage sur les pays de l'Europe de l'Est d'une part, et ceux qui entendent étendre la politique de voisinage aux pays du sud de la Méditerranée, de l'autre.

Un membre de la commission est d'avis que les mesures proposées par la Commission européenne sont inadéquates et ne peuvent constituer une réponse à la situation actuelle des pays du sud de la Méditerranée.

**COM (2011) 218 - COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Renforcer la responsabilité de l'UE en matière de financement du développement en vue de l'évaluation par les pairs de l'aide publique au développement (rapporteur : M. Angel)**

Le Rapporteur informe que le document de douze pages est accompagné par six documents techniques d'un volume d'environ 700 pages au total. Pour la première fois, les réponses des Etats membres aux questionnaires de la Commission européenne sont publiées, mais dans une forme qui rend difficile à trouver les réponses d'un Etat membre donné. L'orateur résume ensuite le contenu du document en détaillant les domaines qui font l'objet de l'évaluation (ressources nationales, capacités commerciales, financement alternatif, remise de dette, etc.). La Communication dresse une image positive des efforts faits en 2010, l'Union européenne contribuant à 57 % à l'aide publique au développement. Or, le but fixé en 2005 d'arriver à un taux de 0,56 % du PIB en 2010 n'a pas été atteint, le taux actuel s'élevant à 0,43 %.

**5. Organisation de la visite du Centre de Rétention**

La commission retient de procéder le 15 juin 2011 à 14.30 heures à la visite du Centre de Rétention. Le déplacement se fera en minibus à partir de la Place Clairefontaine.

**6. Divers**

Ce point de l'ordre du jour ne suscite aucune remarque.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2011

La secrétaire,  
Rita Brors

Le Président,  
Ben Fayot